



SOMMAIRE

- Le mot du maire p. 02
- Réception de nouvel an p. 03
- Informations générales p. 04
- Les permis de construire et déclarations préalables p. 05
- Carnet de famille p. 06 - 09
- Vie du village p. 10 - 14
- Dossier p. 15 - 20
- Poème alsacien p. 21
- La page des associations p. 22 - 30
- Photos insolites p. 31
- Info mairie et plan du village p. 32

Le mot du maire



Nous vivons actuellement une période de transition et sommes confrontés à de grands changements voulus par la loi NOTRe du 7 août 2015.

De nouvelles compétences sont attribuées aux nouvelles entités afin de mieux développer notre potentiel dans différents domaines.

Vous aurez eu une première approche de cette volonté de dynamiser notre région par le magazine intercommunal d'information édité par Saint-Louis Agglomération.

Dynamiser une région suppose à la base, une volonté certaine de participation de chaque commune.

Une nouvelle fois en 2017, priorité sera de vous accompagner et de vous offrir, dans la limite de nos possibilités, des services de qualité dans notre village.

Fin 2016, le raccordement de l'école à la conduite principale de canalisation de la rue du ruisseau, phase finale de la rénovation du réseau, a été réalisé. Les travaux de suppression des fosses septiques des particuliers devaient être achevés et déclarés en mairie au 31 mai 2016. J'aimerais vous rappeler que de nombreuses déclarations n'ont toujours pas été enregistrées et vous encourager à faire le nécessaire.

Dans le cadre de la protection de l'environnement, la commune s'est engagée dans la démarche « Zéro pesticide ». Notre dossier jugé très qualitatif a été retenu et nous a permis l'obtention du label « Commune nature » symbolisé par 2 libellules.

Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Je vous remercie dès à présent de réserver un bon accueil à nos 2 agents recenseurs, Mesdames Christiane Klein et Cindy Hernandez qui se présenteront à votre domicile.

Le Conseil Municipal et le personnel au service de notre commune se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Que cette année 2017 soit pour vous tous une année sereine.

Votre maire

André Wolgensinger

INVITATION

Le maire, les adjoints, le conseil municipal et l'ensemble des collaborateurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017 et vous invitent cordialement à la

RECEPTION DU NOUVEL AN

le dimanche 15 janvier 2017 au foyer communal à partir de 11 heures.



A l'issue de la cérémonie des vœux, le verre de l'amitié sera servi par les membres du conseil municipal.



INFORMATIONS GENERALES

DECLARATION D'ARRIVEE ET DE DEPART

Régulièrement le secrétariat est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce dans tous les domaines de la vie courante: justificatif de domicile, demande de carte d'identité, légalisation de signature, certificat de vie, caisse d'allocations familiales, carte grise, etc....

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes inscrit auprès du secrétariat de mairie.

Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette formalité simplifiera considérablement vos démarches administratives.

LOCATION FOYER COMMUNAL

Ci-dessous les tarifs de location définis par le conseil municipal pour l'année 2017. A savoir que les associations locales pourront bénéficier du foyer gratuitement une fois par an.

	Salle sans cuisine	Salle avec cuisine	Caveau
Habitants du village	200 € *	230 € *	10 €
Externes	230 € *	270 € *	30 €

* Caution: 250 €.

Pour la location de la salle, veuillez vous adresser à:

La mairie 03 89 68 60 07
Brom Roland 03 89 68 65 47
Wiederkehr Sébastien 09 52 71 23 11

POUBELLES

Veuillez **ne pas sortir** les poubelles à l'avance, c'est-à-dire 2-3 jours voire une semaine avant le ramassage, **mais uniquement la veille du passage du camion.**

Les dates de ramassage peuvent être consultées sur le site internet de la communauté de communes de la Porte du Sundgau:

DECHETS VERTS

Horaire d'été:

le mercredi de 09h à 18h
Le vendredi de 14h à 18h
Le samedi de 09h à 18h

Horaire d'hiver:

le samedi de 09h à 18h
le vendredi de 14h à 18h

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Horaire d'été:

le mercredi de 14h à 18h
le vendredi de 16h à 18h
Le samedi de 08h à 12h

Horaire d'hiver:

le mercredi de 14h à 18h
le samedi de 09h à 12h

CHEMINS RURAUX

Plusieurs chemins ruraux viennent d'être remis en état par l'entreprise ROKEMANN de Waldig-hoffen.

Les usagers sont priés de ne pas les endommager en circulant par **période de pluie ou de dégel !**

LES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES



NORTH Laurent	13 rue des vergers	Maison individuelle
WOLGENSINGER Christophe	rue de la fontaine	3 logements
KLEINMANN Antoine	3 rue des églantines	Véranda
JOSSERAND Camille	12 rue des vignes	Maison individuelle
BAUMANN Vincent	9 rue de Folgensbourg	Maison individuelle
SANTHARAM Vidyaw	22 rue des vignes	Maison individuelle
COSME Florence et Bertrand	6 rue de St-Justin	Extension de maison individuelle en 2 logements

BASTADY André	Ferme Prim'vert Route de Folgensbourg	Générateur photovoltaïque
NORTH Steve	16 rue des vignes	Clôture – mur de Soutènement
KLEIN Raphaël	36 rue principale	Abri de jardin
GRAUSS Antoine	4 rue des Landes	Velux
SEVERAC Michel	3 rue de St-Justin	Pergola
KLEIN Yannick	9 rue des champs	Abri de jardin
SPINDLER Laurent	32 b rue principale	Abri de jardin
MARCK Michel	42 rue principale	Création de fenêtr



CARNET DE FAMILLE

ILS FONT LA JOIE DE LEURS PARENTS

GASSER Marilou <i>de GASSER Christophe et Catherine</i>	née le	14.01.2016
SUTTER Alicia <i>de SUTTER Vincent et Laetitia</i>	née le	02.02.2016
LATSCHA-BAYSANG Baptiste <i>de LATSCHA Catherine et BAYSANG Jean-Marc</i>	né le	19.02.2016
HASCHER Emilie <i>de HASCHER Loïc et Mengyi</i>	née le	24.03.2016
MEZZAROBBA Elisa <i>de MEZZAROBBA Jérémie et RAIDOT Stéphanie</i>	née le	18.06.2016
ALLEMANN Timothé <i>de ALLEMANN Yann et SUTTER Stéphanie</i>	né le	02.07.2016
KUNZELMANN Paul <i>de KUNZELMANN Guillaume et Vanessa</i>	né le	19.07.2016
LAUBER Manon <i>de LAUBER Didier et BRUN Céline</i>	née le	08.08.2016
MONIZ Maëlle <i>de MONIZ Jean-Michel et Léonie</i>	née le	12.11.2016

ILS SE SONT MARIÉS

CAPDEGEL Philippe et KLEIN Perrine	le	06.08.2016
RADEWAHN Olivier et GSCHWINDEMANN Laurence	le	17.09.2016



ILS NOUS ONT QUITTES

SINGHOFF Marie-Thérèse	le	29.12.2015
BOEGLIN Louise (née ESGALIN)	le	01.04.2016
WOLGENSINGER Roger	le	27.07.2016
WILHELM Cécile (née WIEDERKEHR)	le	31.08.2016
WOLGENSINGER Paul	le	19.10.2016



MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG

nous souhaitons un très bon anniversaire

Janvier

08.01.29	GRETTER Eugène	88 ans
09.01.39	BUCHELI Meinrad	78 ans
31.01.40	MARX Rosalie	77 ans
30.01.44	JUD Jean-Paul	73 ans

Février

02.02.32	BROM Eugène	85 ans
04.02.42	MUNCH Xavier	75 ans
09.02.24	COINUS Gilbert	93 ans
10.02.40	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Marie Thérèse	77 ans
11.02.29	GUTZWILLER - SCHICKLIN Agnès	88 ans
21.02.32	SPINHIRNY Alfred	85 ans
22.02.37	PETER-HARNIST Marie-Madeleine	80 ans

Mars

01.03.42	KLEINMANN Gabriel	75 ans
04.03.39	SPINHIRNY Gérard	78 ans
06.03.45	KLEIN - LITZLER Micheline	72 ans
14.03.26	GRETER-ALLEMANN Jeanne	91 ans
16.03.39	SPINHIRNY Roger	78 ans
19.03.32	WOLF - BRAND Suzanne	85 ans
24.03.41	GASSER Eugène	76 ans
30.03.43	BOESINGER Yves	74 ans
23.03.44	HABEREY Pierre	73 ans

Avril

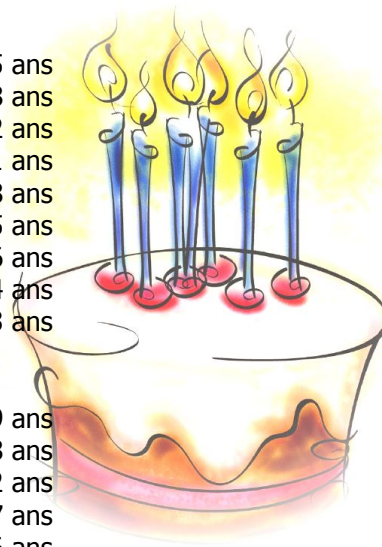
06.04.38	BOESINGER – BRANTENER Nicole	79 ans
06.04.39	THOMANN Jean-Pierre	78 ans
06.04.35	WANNER Gérard	82 ans
08.04.40	MULLER Jean-Claude	77 ans
24.04.41	SCHILLING Gabriel	76 ans

Mai

01.05.36	ORTNER – BOEGLIN Suzanne	81 ans
05.05.36	STARCK Jean-Pierre	81 ans
10.05.36	GUTZWILLER Fernand	81 ans
20.05.32	GLATH - HERBOLD Lina	85 ans
21.05.40	DITZLER Emile	77 ans
21.05.42	SCHILLING-KOERBER Pia	75 ans

Juin

15.06.41	KLEIN Claude	76 ans
13.06.46	KLEINMANN-BECK Anne-Marie	71 ans
20.06.42	RINGENBACH Jean-Paul	75 ans
21.06.28	GLATH Guillaume	89 ans
22.06.29	HELL - BOHRER Irène	88 ans
25.06.38	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Anne-Marie	79 ans
25.06.40	SPINHIRNY – ODDOLAY Rose-Marie	77 ans
29.06.23	WEISS - GUTZWILLER Irène	94 ans



MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG

nous souhaitons un très bon anniversaire

Juillet

07.07.40	MASSON René	77 ans
19.07.42	COSME-SCHOENAUER Raymonde	75 ans
27.07.46	GSCHWIND Jean-Pierre	71 ans

Août

03.08.26	GUTZWILLER Raymond	91 ans
07.08.41	MASSON-KLEIN Erika	76 ans
13.08.22	COINUS-MURINO Assumpta	95 ans
16.08.42	GRAF-SCHIRRER Odile	75 ans
19.08.28	HASCHER Albert	89 ans

Septembre

15.09.42	JUD-GREDER Marthe	75 ans
16.09.32	BIRGER Bernard	85 ans
17.09.45	KLEIN Raymond	72 ans
18.09.35	JUD Etienne	82 ans
30.09.41	GASSER-RUEHER Suzanne	76 ans

Octobre

01.10.30	BRUNGARD - VIRON Simone	87 ans
08.10.46	SEVERAC Michel	71 ans
09.10.42	CONFORTINI Raymond	75 ans
24.10.46	GENET Alain	71 ans
30.10.29	PETER - ERTLEN Marie -Thérèse	88 ans
31.10.33	SPINHIRNY - HUFFSCHMITT Florentine	84 ans

Novembre

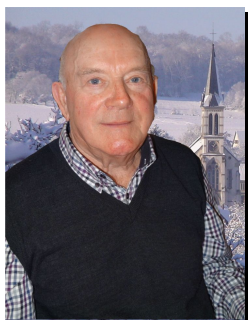
02.11.41	RAPP Bernard	76 ans
07.11.31	HASCHER - SCHMITT Antoinette	86 ans
20.11.35	BOEGLIN - BURGET Marie-Rose	82 ans
23.11.45	WENZINGER Raymond	72 ans
27.11.29	BROM Marcel	88 ans

Décembre

05.12.40	LITZLER Gilbert	77 ans
16.12.34	GRAF Siegfried	83 ans
18.12.42	ZIMMERMANN-SCHILLING Marthe	75 ans
20.12.45	DE BELLIS Gianfranco	72 ans
23.12.35	GRETTER - KREUTTER Suzanne	82 ans
27.12.40	SPINHIRNY – TRAPAN Yolande	77 ans



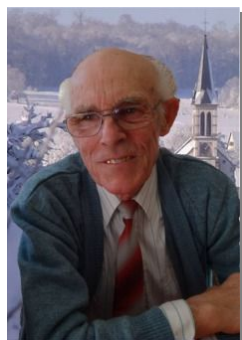
LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2016



Jean-Pierre STARCK
80 ans



Suzanne ORTNER
80 ans



Fernand GUTZWILLER
80 ans



Antoinette HASCHER
85 ans



Raymond GUTZWILLER
90 ans

NOCES D'OR EN 2016



Odile et Siegfried GRAF
50 ans de vie commune



VIE DU VILLAGE

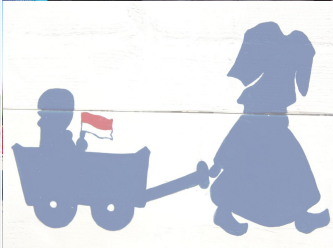
FÊTE DU PAIN 2016 36ème édition

La doyenne de la « **Ronde des Fêtes** » se porte bien !



VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2016 *Les tracteurs d'autrefois...*



VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2016 *Les acteurs d'un jour !*



VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2016 et le cortège !



VIE DU VILLAGE

Fête de Noël des aînés



Alors que ce dimanche de décembre affichait un temps maussade, la salle du foyer communal accueillait les convives dans une ambiance particulièrement chaleureuse et un confort certain grâce au mobilier flambant neuf, acquisition récente de la commune.

Le programme

- mot d'accueil du maire
- déjeuner festif préparé par le traiteur Wimmer et servi par les élus
- prestation bilingue des élèves de Mmes Virginie Holveck et Véronique Martin fut unanimement apprécié de tous les participants.



DOSSIER *Le recensement*

À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

[Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee](#)

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Un véritable outil pour les élus

« Après le recensement, chaque commune a un nombre de population. Ce nombre de population sert d'abord à l'Etat pour donner des dotations financières au budget de la commune. Plus vous avez d'habitants, plus la dotation est importante. C'est important parce que cela permet d'alimenter le budget communal. Ce budget communal va servir aussi aux travaux qu'il faut faire. Si vous avez plus d'habitants, il faudra faire une école, il faudra construire des logements, il faudra réaménager le terrain de sport. Voilà tout ce qui sera décidé par le conseil municipal, à condition qu'il sache bien pour quelle population il réalise ces travaux. »

Le recensement de la population ce sont des chiffres aujourd'hui pour construire demain.

Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe.



DOSSIER

La recensement 2017 toutes les informations également sur: www.michelbach-le-haut.net

PUBLI-COMMUNIQUÉ



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

DOSSIER

Cadre de vie



Respecter son village et ses voisins

Voici quelques règles à respecter pour rester en bons termes avec ses voisins et ne pas risquer d'être verbalisé pour des manquements aux normes d'hygiène et de sécurité.

Réglementations diverses

Bruit et tapage nocturne:

Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme est interdit. Le bruit est évalué par sa durée, sa répétition et son intensité. Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) ne sont autorisés que **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00**, à l'exclusion des jours fériés.



Élagage des arbres ou haies:

Les riverains doivent élaguer en limite de leur propriété les arbres ou haies en bordure de voies publiques et privées de manière à ne pas gêner la circulation des piétons.

Entretien des trottoirs et des caniveaux:

Les propriétaires et les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Neige et glace:

Les propriétaires et les locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur maison et sur le trottoir situé au droit de leur habitation. Par temps de verglas, ils jetteront sur les trottoirs du sable ou du sel. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. En cas d'accident, leur responsabilité civile pourrait être engagée. Le personnel communal assure quant à lui le dégagement et le salage des chaussées ainsi que le nettoyage des trottoirs situés devant les bâtiments communaux.

Occupation du domaine public à titre temporaire:

Toute occupation du domaine public (dépôt de benne, entrepôt de matériaux de construction, mise en place de palissade, pose d'échafaudage, occupation de place de stationnement, toute emprise débordant sur le domaine public) donnant lieu à la perception d'un droit de voirie, doit faire l'objet d'une demande et d'une autorisation préalable auprès de la mairie.

DOSSIER

Information civique

Le Maire

Il est élu par le Conseil municipal. Sous l'autorité directe du Préfet, représentant de l'État dans le département, le Maire doit assurer à ce titre certaines responsabilités

- il assure la publication des lois et règlements nationaux
- il exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement...)
- officier d'état civil, il célèbre les mariages et enregistre les naissances et les décès
- officier de police judiciaire, il veille à l'ordre public et dresse des procès-verbaux en cas d'infractions à la législation.

Les Adjoints

Élus par le Conseil municipal et responsables devant le Maire, ils ont deux fonctions : exercer les attributions que le Maire leur délègue par arrêté municipal et suppléer le Maire lorsque celui-ci est empêché (célébration des mariages, délivrance des extraits ou copies d'actes...),

Les Commissions municipales

Les Commissions municipales examinent les dossiers. Les avis des Commissions sont consultatifs, mais le Conseil municipal est tenu informé de leurs travaux et de leurs choix. Leurs séances ne sont pas publiques.

Le Conseil municipal

Le Conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal. Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre.

La séance est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Les comptes-rendus des séances du Conseil municipal sont affichés en mairie dans leur intégralité.

Vos élus municipaux

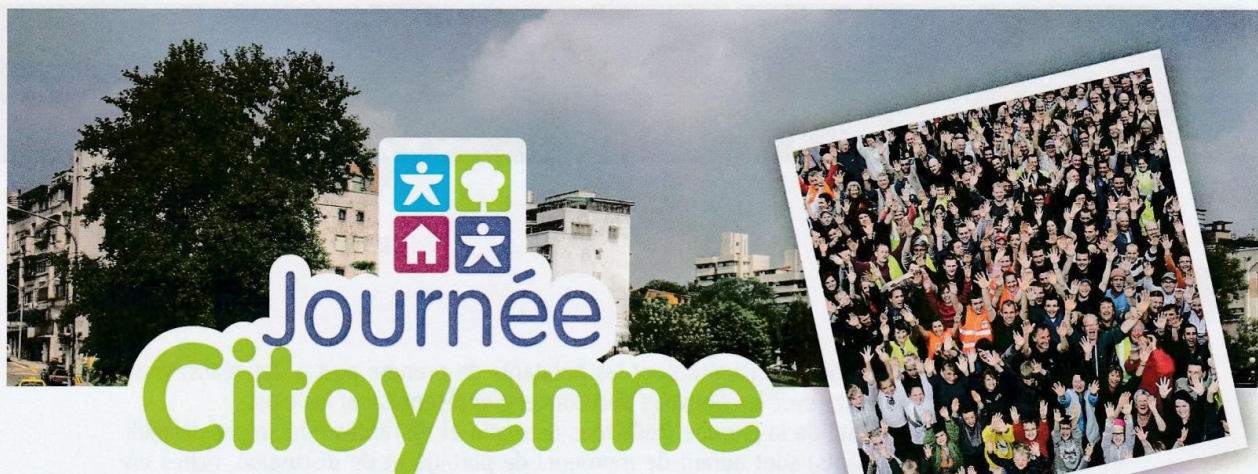
Votre Maire:

André WOLGENSINGER

Vos Elus:

Roland BROM 1er adjoint
Jean-Marie RUNSER 2ème adjoint
Jacqueline BUCHELI 3ème adjointe
Stéphanie BERTAUX
Monique GRETTTER
Martine LATSCHA
Sonia WOLGENSINGER

Christian BRECHENMACHER
Mathieu GUTZWILLER
Patrick HASCHER
Patrick KLEIN
Joël WALTER
Sébastien WIEDERKEHR
Roger WEISS



Réinventons l'action publique !

@priles
AGENCE DES PRATIQUES
ET INITIATIVES LOCALES



M
MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION



QU'EST-CE QUE LA JOURNÉE CITOYENNE

Chaque année, durant une journée, les **habitants** d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser des chantiers d'**amélioration de leur cadre de vie**. Cette démarche s'illustre par sa forte dimension participative.



POUR QUI ?

Chaque habitant, du **plus petit au plus grand**, est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée.



POUR QUOI ?

C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de **devenir acteur pour le bien commun**, accompagné des élus qui retissent ainsi des liens forts avec leurs concitoyens. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de **civisme**, de **respect** et de **partage**. En favorisant ainsi la communication et la convivialité entre habitants, anciens et nouveaux, élus et associations, ce « **faire ensemble** » contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.



UNE JOURNÉE CONVIVIALE AVANT TOUT

La journée citoyenne est surtout un **moment privilégié d'échanges et de partage**. La municipalité se trouve dans un rôle d'accompagnant, pour des projets et chantiers citoyens proposés par les habitants. L'organisation de la journée, facilitée par l'expérience des élus permet ainsi de renouer les liens sociaux, lourdement mis à mal dans notre société actuelle.





PERMANENCES D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Vous avez des questions, un projet ou des difficultés dans le domaine du logement? L'ADIL 68 est là pour vous renseigner, vous conseiller et vous orienter.

Location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité... Les juristes de l'ADIL sont à votre écoute pour vous informer sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement et à l'urbanisme. Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits!

Grâce au soutien de Saint-Louis Agglomération, vous pouvez consulter l'ADIL lors de ses permanences (sans rendez-vous) à :

- St-Louis, tous les 1^{er} et 3^{èmes} mardis du mois, de 9h00 à 12h00, à la Maison des Associations, 3A avenue de Bâle.
- Sierentz, tous les 2^{èmes} jeudis du mois, de 9h00 à 12h00, à l'ancien siège de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, 57 rue Rogg Haas
- Folgensbourg, tous les 4^{èmes} jeudis du mois, à la Maison de Santé, 72 rue de Delle.
- ou par téléphone au 03 89 467950

Toutes les coordonnées et horaires sont sur le site www.adil68.org



Nouveau Prêt à Taux Zéro : faites le tour de votre projet d'achat avec l'ADIL



Rénovation énergétique de l'habitat



Prévenir et faire face aux impayés de loyers: un guide pour les propriétaires bailleurs



Les loyers pratiqués dans le Haut-Rhin



Vous cherchez un logement à louer ?

POEME ALSACIEN



Neijohr

*Wenn d'r Sylvaschteroba isch hell ùn klàr
ass isch doch sùnderbàr
isch d'r ànger Tàg immer Neijohr
ass isch no immer a so g'sehi, ass isch wohr.*

*Wia g'schnall isch doch s'àlta Johr vrgànga
ùn scho hât wieder a neis àgfànga
ma meint wia àlter àss m'r warta
wia g'schnaller dreid sìch Arda.*

*Doch s'Neijohr isch à scheïni Zitt
do wenscha sìch anànder àlli Litt
àlles gueta, lieba, vo gànzem Harza
ùn Gsùnheit, oni Sorga ùn kä schmarza.*

*Àber ma chà làng go wenscha, as isch jo schehn
wenn d' Menscha anànder verstehn
Wàss eim dàs neia Johr duat brìnga, weist ma nìt
Drùm dank nìt àn geschter, dank nìt àn morn,
lab eifàch hett.*



Albert HASCHER



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Sapeurs-Pompiers, 2016 en résumé

2016 aura été pour le corps et l'amicale une grande année, retraçons ensemble les grandes étapes de l'année écoulée.

Début janvier nous avons organisé notre première crémation des sapins, cette petite fête s'est déroulée malheureusement sous la pluie mais surtout dans la convivialité. Grâce au soutien des villageois, cette fête fut un succès.

Au mois de février nous avons encadré le carnaval intercommunal des enfants avec nos collègues d'Attenschwiller, la manifestation fut un grand succès.

Le même jour, le corps a effectué le recyclage secours à personne obligatoire annuellement.

2016 aura aussi été l'occasion de célébrer le 4 septembre dernier les 90 ans de la création du corps.

A cette occasion une cérémonie a été organisée avec notamment la présence des corps de sapeurs-pompiers voisins de la com-com ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique de la région.

Durant la cérémonie, certains de nos membres ont été décorés ou nommés au grade supérieur :

Médaille d'honneur en argent pour 20 ans de service:

Sergent Brand Eric,
Caporal-chef Jud Jean-Luc,
Caporal Latscha Florent,
Sergent Wolgensinger Thierry
Adjudant-chef Brom Jean-François.

Grade de caporal-chef : Marie Hascher

Grade de sapeur 1ère classe : North Laurent

La médaille de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin a été remise à :

Brom Patrick, Baumann René, Klein Roland, Klein René, Klein Raymond, Runser Jean-Marie, Wolgensinger André et Wenzinger Raymond.



La fourragère a également été remise au corps de Michelbach-le-Haut.

A l'issue de la cérémonie la commune a offert le verre de l'amitié sous le chapiteau des pompiers déjà dressé en vue de la fête du pain.

Fête du pain qui cette année encore s'est déroulée sous un beau soleil et qui nous aura permis de faire le plein de visiteurs sous notre chapiteau pour le service de midi.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Enfin début novembre, le traditionnel exercice en commun entre Michelbach-le-Haut et Attenschwiller a eu lieu à l'entreprise Peintures Stocker nouvellement établie dans la ZAE les forêts d'Attenschwiller. L'exercice fut un grand succès.

Enfin, permettez moi de remercier tous les villageois pour leur générosité à l'occasion de la traditionnelle vente de calendriers de novembre. Les bénéfices de la vente seront comme chaque année affectés à l'achat de matériel d'intervention. Le bénéfice 2016 permettra de remettre aux normes nos A.R.I. (Appareil Respiratoire Isolant).



Les corps d'Attenschwiller et de Michelbach-le-Haut. Deux corps, un ensemble pour une coordination, une efficacité et une entente parfaites !



Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

LA PAGE DES ASSOCIATIONS



25 ans déjà...



Collection de
- Ancien matériel agricole
- Charrette
- Charrue
- Tracteur
- Petit matériel divers

PRESIDENT
WENZINGER Raymond
15 rues de Folgensbourg
68220 Michelbach le haut
Tel : 03 89 68 68 10

Année 2016, marquée par la participation à plusieurs expositions extérieures, tout en assumant les manifestations et fêtes locales...

En 2016, l'association "Leiterwaga" a eu la douleur de perdre un très ancien et fidèle membre actif, tout en apprenant la maladie d'autres.

Activités en 2016 :

- 20 février 25ème assemblée générale de la création de l'association.
- 5 mars Participation à la cavalcade du carnaval du périscolaire intercommunal.
- 19 mars Réception officielle des polos avec logo à l'A.G. des assurances Groupama à Folgensbourg.
- 15 mai Participation à l'expo de "Sundg' Oldies" de Muespach, avec 4 tracteurs.
- 24 mai Organisation de la 24ème fête artisanat et puces.
- 15 et 16 juillet Récolte d'une charrette de foin travaillée à l'ancienne
- 17 juillet Sortie groupée à Elbach (expo d'une collection de moteurs fixes anciens).
- 24 juillet Grillades de l'association au local,
Conduite d'adresse de tracteurs anciens sur circuit sur un pré
confection de gerbes de blé avec la moissonneuse lieuse (*Binder*).
- 24 août Montage du chapiteau afin de stocker les batteuses sorties ailleurs
- 26 au 29 août Participation à l'expo du salon Agrogast de Hagenthal le Haut avec 6 tracteurs de collection et 4 machines anciennes.
- 11 septembre Participation au cortège de la 36ème fête du pain.
Confection de 3 chars, prêt de matériel, ustensiles et tracteurs.
- 18 septembre Organisation de l'expo des 7èmes portes ouvertes (journées du patrimoine).
Expositions, démonstrations, repas associatif.
- 9 octobre Participation à la 1ère fête d'automne de Walbach, exposition de 2 charrues, 3 broyeurs et tracteurs, démonstrations
- 15 octobre Reprise en retour, du matériel stocké au domaine St Apollinaire, environ 20 charrues et autre petit matériel.
- 18 octobre Journée de deuil, perte d'un membre actif et fidèle, décès de **Paul Wolgensinger** à l'âge de 63 ans.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Collection de
- Ancien matériel agricole
- Charrette
- Charrue
- Tracteur
- Petit matériel divers

PRESIDENT
WENZINGER Raymond
15 rues de Folgensbourg
68220 Michelbach le haut
Tel : 03 89 68 68 10

Rénovations: *rénovations complètes ou partielles effectuées en 2016*

- Tracteur IH: Finitions de détails, puis mise en route au printemps.
- Petits accessoires de ferme (charrues, semoirs à grains, etc.) au début de l'été.
- Grande charrette plateau en bois avec roues en bois, en automne.

MERCI aux généreux donateurs pour :

- Une faucheuse ancienne avec double siège de Hausgauen.
- Une charrette à plateau bois, sur roues à pneus de Ranspach-le-Bas.
- Un grand tonneau à lisier en bois, sur remorque spécifique de Neuwiller.
- Un ensemble de motoculteur professionnel de Village Neuf.
(et petite bineuse, moteur "Bernard" fixe, bascule à légumes, herse en bois...).

Afin de rénover et d'entretenir correctement ce matériel, les membres motivés se retrouvent les mercredis de 14 h de 18 h au local !

Aides ponctuelles et passionnés bienvenus.

Dates à retenir en 2017:

25ème marché aux puces, fête de l'artisanat
Dimanche 14 mai 2017

8ème journée "portes ouvertes", animations
Dimanche, 30 juillet 2017



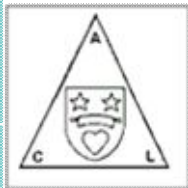
Photos de matériel entièrement rénové, dont un tracteur Mc Cormick D324 de 24 chevaux, datant de 1961.



Photos du dernier marché aux puces et fête de l'artisanat.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Association Culture et Loisirs de Michelbach-le-Haut

Une association aux multiples activités.

Visite de la Brasserie Feldschlösschen :



23 personnes ont participé à cette très intéressante visite, le lundi de carnaval de Bâle. Après une visite de la brasserie, certainement une des plus belles du monde, les participants ont été invités à déguster une des bières produites dans l'usine, accompagnée d'un bretzel géant.

Encore une belle visite d'entreprise organisée par notre association.

Activité scénographie :

Ce groupe a animé le repas annuel de l'ACL au foyer de Michelbach-le-Haut, ainsi que l'après-midi des seniors de fin d'année.

Notez que le groupe de scénographie cherche des chanteuses et chanteurs ayant une certaine expérience afin d'étoffer ses rangs.

Les personnes intéressées sont priées de contacter Jérôme Ott au 09.71.30.67.06 ou Jean-Paul Ringenbach au 03.89.68.66.31.

Après-midi récréatif au paradis des sources

Après un repas succulent, le nouveau programme du cabaret nous a fait passer un agréable après-midi. Tous les participants étaient enchantés.

Randonnées pédestres :

Les randonneurs attendent avec impatience le jeudi pour chausser les souliers de marche et se lancer à l'assaut des collines, montagnes et vallons.

Une bonne camaraderie s'est installée entre les participants.

Si vous vous sentez capable de marcher entre 4 et 5 heures, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

***Les membres de l'A.C.L. vous souhaitent à toutes et à tous une
bonne année 2017***

LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Train Miniature des 3 Frontières (TM3F)

Le siège de notre association se trouve à **Michelbach le Haut**, où nous disposons d'un espace suffisant, nécessaire aux activités de notre association. Nous nous y retrouvons tous les vendredis soir pour partager notre passion.

Forts d'une quinzaine de membres en 2015, nous essayons de promouvoir le monde ferroviaire sous différentes formes.

Nos projets pour 2017 :

- Participer à plusieurs expositions dès le mois de mars à Montbéliard et Lörrach en Allemagne.
- Finaliser la réalisation de notre nouveau réseau "Sierentz-Bartenheim"
- Organiser une bourse d'échange pour la fin d'année.

Il y en a pour tous les goûts chez nous et ce dans une ambiance conviviale. Nous espérons vous revoir bientôt à l'une de nos manifestations où nous espérons pouvoir réveiller votre âme d'enfant et vous voir gonfler les rangs de notre association. Vous serez les bienvenus.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2017.

Francois Heili
Président du TM3F
+33 3 89 62 10 82

Contact:
tm3f68@gmail.com



Retrouvez nous également sur le site de la commune:

www.michelbach-le-haut.net
Rubrique: Associations



LA PAGE DES ASSOCIATIONS



2016 - Des activités tout au long de l'année...

En mars, La Farandole a célébré le 10^{ème} Carnaval Intercommunal des Enfants. Une édition avec pour thème du Petit Prince et sa vision humaniste, en accord avec les valeurs de l'association.

Ce Carnaval reste un temps fort de notre activité associative puisqu'il unit les efforts de plusieurs acteurs locaux, comme le Leiterwaga, la Gugga des Dry Ratzler, les corps de pompiers des communes de Michelbach le haut et d'Attenschwiller et le service Jeunesse de la CCPS, ainsi que le RPI et le centre périscolaire Rêve & Ris. Nous les en remercions chaleureusement et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la **prochaine édition** qui aura lieu le **11 mars 2017**, toujours sous le signe du merveilleux :-)

En avril, nous avons participé pour la 8^{ème} fois au week-end du Printemps de la Création de la Fédération des Foyer-Clubs d'Alsace à Guebwiller, où nous avons proposé des ateliers de ballons sculptés et d'origami. Comme chaque année, cet événement nous permet de découvrir et d'acquérir de nouvelles pratiques dans le domaine des loisirs créatifs et également de rencontrer et d'échanger avec les bénévoles du réseau associatif.

« En mai, fais ce qu'il te plaît », et les couronnes fleuries de l'association ont fait merveille à l'occasion de la 10^{ème} édition du festival de l'Oreille Absolue Fait Son Cirque.

En septembre, La Farandole participe également à la Fête du Pain, avec un groupe de figurantes dans le cortège, des activités manuelles champêtres pour les enfants et des jeux familiaux.

Et tout au long de l'année, pendant les vacances scolaires, les animatrices de l'association ont proposé des activités variées avec le service Jeunesse de la CCPS : participation au concours d'épouvantails de l'Ecomusée, sortie à la ferme pédagogique, cabanes et nuit en forêt, visite de Freiburg, émaux, couture, ateliers de cuisine, etc...



L'atelier de couture «Les Folles du fil» rencontre un franc succès et a lieu un samedi par mois en moyenne, permettant à des jeunes de s'initier aux bases de la couture, du crochet, du tricot et de la broderie pour réaliser des objets décoratifs, des vêtements ou des accessoires de mode. Pour sa sortie de fin d'année, les couturières en herbe et les animatrices ont assisté au défilé de la créatrice de mode de Julie Lacour à l'Ecomusée.



VIE DU VILLAGE



La refondation du projet associatif

Tout au long de l'année 2016, l'association s'est consacrée aussi à la réécriture de son projet associatif, qui s'est conclue par l'adoption de nouveaux statuts.

Nouveaux projets, nouveaux statuts que nous aurons le plaisir de vous présenter prochainement ...

Nos actions et nos projets vous intéressent ? Contactez-nous !

Association La Farandole
lafarandole_association@yahoo.fr

Estelle Folcher, présidente
estelle.folcher@yahoo.fr

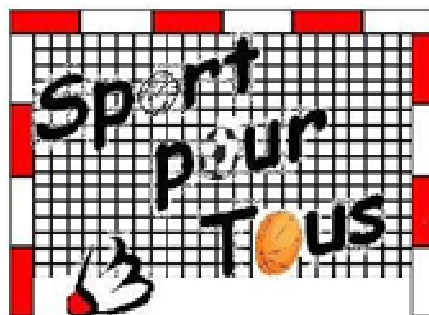
Edith Muñiz-Secci, vice-présidente
edith.muniz@orange.fr



Nous vous souhaitons à toutes & tous une bonne et heureuse année 2017.

VIE DU VILLAGE

Rétrospective 2016



L'association Sport Pour Tous (SPT) compte pour cette saison sportive 2016/2017 une vingtaine de membres âgés de 10 à 60 ans.

Nous sommes une équipe dynamique et motivée prenant du plaisir à nous retrouver tous les mercredis de 19h30 à 21h30 à la salle polyvalente de Buschwiller afin de pratiquer divers sports d'équipe tels que : basket, volley, football, badminton, ping-pong ou encore hockey en salle...

Depuis la rentrée sportive de septembre 2016, nous avons décidé de faire appel à Jean-Marc, coach sportif professionnel, qui nous propose à chaque séance une première heure de cross-fit (circuit alternant ateliers de renforcement musculaire et exercices cardio) puis un encadrement et des conseils techniques lors du sport collectif pratiqué durant la deuxième heure. Chaque séance est un moment convivial où chacun vient pour se dépenser et se dépasser afin de repousser chaque semaine ses limites physiques le tout dans la bonne humeur !

Le comité de l'association propose chaque année une sortie de fin d'année qui a eu lieu, pour la saison sportive 2015/2016, en janvier 2016 à Morschach dans les montagnes suisses afin de profiter des joies de l'hiver. Au programme : descentes de ski pour les plus habiles ou promenades et batailles de boules de neige pour les autres mais tous se retrouvaient le soir autour d'une bonne fondue savoyarde avant un peu de sport sur la piste de bowling.

Afin de financer nos sorties, nous prenons chaque année part à la fête du pain où les joueurs de poker se retrouvent le samedi soir jusqu'au bout de la nuit pour désigner le gagnant et ensuite laisser place à notre traditionnelle paëlla proposée le dimanche midi.

Nous organisons également la Feu de la St Jean en partenariat avec le Rider's Club afin de redonner vie à cette tradition ancestrale.

**L'association Sport Pour Tous vous souhaite à tous
une excellente année 2017 !**



PHOTOS INSOLITES

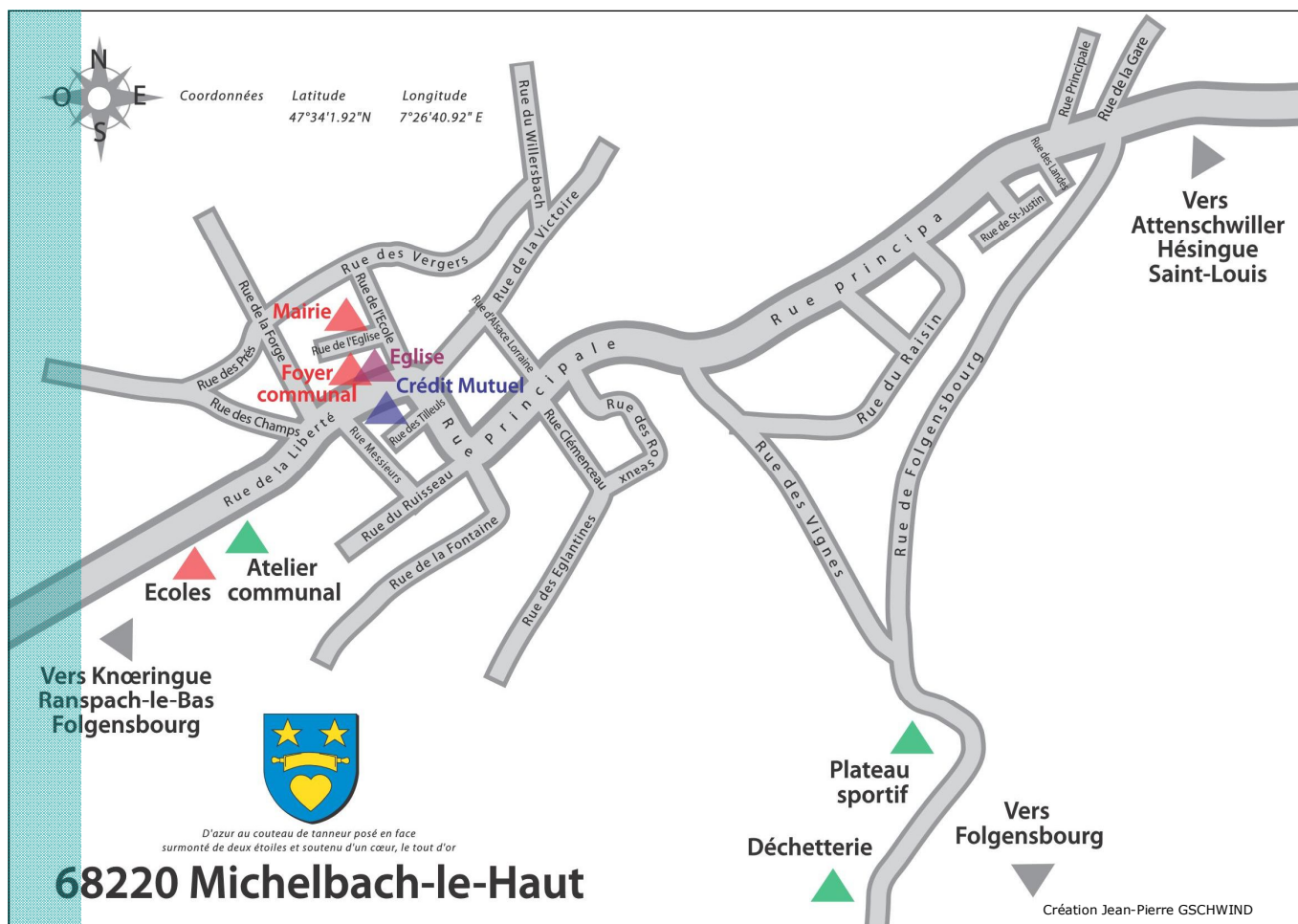
Dans cette rubrique, nous publions vos photos prises sur le vif. N'hésitez pas à nous confier de nouvelles prises de vue, elles seront publiées dans le prochain bulletin municipal.



Couleurs d'Automne. Photo de Stéphanie Rohrbach



Matin d'hiver. Photo de R. Brom



Tél. : 03.89.68.60.07 – fax : 03.89.70.54.33
Courriel : mairie.michelbach-le-haut@wanadoo.fr

Permanence secrétariat

le lundi de 17h00 à 18h30
 le mercredi de 17h00 à 18h30

Permanence du maire et des adjoints

Horaire d'hiver:
 le jeudi de 20h00 à 21h00

Horaire d'été:
 le jeudi de 20h30 à 21h30

ou sur rendez-vous tél. : 03.89.68.60.07